



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 26 février 2026**

Délibération n° **2026-044**  
Objet : **Attribution de subventions aux associations pour l'année 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le dix-neuf février deux mille vingt-six à la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Wiebke SILVE, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de votants : 19

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Pierre BRUYAT.

**Représentés :**

Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA

**Absents excusés :**

Madame Claire SARDY  
Madame Véronique CONSTANS  
Monsieur Jean-Louis RIFFAUD  
Madame Ouria BLANCHET

**Absents non excusés :**

Madame Valérie BARTHELON  
Monsieur Vincent ESMIEU

-----  
Vu l'avis favorable de la commission des finances du 12 février 2026 ;

Madame le Maire propose d'allouer aux Associations de la ville une somme totale de **101 394 €**.

Madame le Maire précise que la présente délibération ne concerne qu'une partie des subventions, les subventions attribuées aux associations sportives feront l'objet d'un vote ultérieur sur proposition de la commission sports.

La répartition des subventions attribuées est la suivante :

<b>Numéro</b>	<b>Objet de la subvention</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Compte</b>
1	Vie scolaire- Ecole maternelle	Ecole Soldanelle OCCE HA	4 760 €	65748
2	Vie scolaire- Ecole maternelle	Ecole Farandole OCCE HA	3 696 €	65748
3	Vie scolaire – Ecole primaires	Ecole Pasteur OCCE HA	12 054 €	65748
4	Vie scolaire – Ecole primaires	Ecole Cézanne OCCE HA	12 054 €	65748
5	Vie scolaire	Prévention Routière	250 €	65748
6	Sport école	Association sportive Groupe Cézanne	2 500 €	65748
7	Sport école	Association sportive Groupe Pasteur	2 500 €	65748
8	Activités artistiques	Atelier Jazz Impro	300 €	65748
9	Activités artistiques	EMA Embrun Musique Actuelle	7 000 €	65748
10	Activités artistiques	Le Chœur du Roc	1 000 €	65748
11	Activités artistiques	Point d'orgue	1 000 €	65748
12	Activités artistiques	Musique Municipale	9 000 €	65748
13	Activités artistiques	Musikarts	200 €	65748
14	Activités artistiques	Ensemble vocal Panacelia	500 €	65748
15	Activités artistiques	Polychr'om	200 €	65748
16	Activités artistiques	L'Heure de l'Orgue	1 500 €	65748
17	Activités artistiques	Compagnie Tour brune	500 €	65748
18	Activités artistiques	Théâtre la Passerelle	2 000 €	65748
19	Activités artistiques	Destination Emotion	2 000 €	65748
20	Activités artistiques	Atelier d'arts lyriques d'Embrun	500 €	65748
21	Arts plastiques	Atelier Formes et Lumières	2 000 €	65748
22	Arts plastiques	Tiss'ages	600 €	65748
23	Jeunesse	Euroscope	2 000 €	65748
24	Patrimoine	Sauvegarde du Patrimoine	500 €	65748
25	Patrimoine	Four banal Chalvet	150 €	65748

26	Mémoire	Le Souvenir Français	300 €	65748
27	Mémoire	AMMAC Amicale de Marins et Marins Anciens Combattants du Briançonnais et de l'Embrunais	150 €	65748
28	Mémoire	AMAC Association des Mutilés et Anciens Combattants - Embrun	300 €	65748
29	Commerces	Embrun Commerces	5 000 €	65748
30	Accompagnement handicap	Alpes Regards 05	200 €	65748
31	Social personnel communal	Comité des œuvres sociales	15 880 €	65748
32	Divers	RAM (Radio)	10 800 €	65748
		<b>TOTAL</b>	<b>101 394 €</b>	

**Madame le Maire entendu,**

**Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA et Monsieur Christian PARPILLON membres de ces associations se retirent du vote,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la répartition des subventions attribuées telle que présentée ci-dessus ;
- **PRECISE** que ces subventions pourront faire l'objet d'acomptes ;
- **PRECISE** que les crédits relatifs à ces subventions sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2026 sur le budget principal de la collectivité.

Le 27 février 2026

Madame Le Maire  
Chantal EYMEOD



Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.